

Orthophonistes

La Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys souhaite combler des postes réguliers d'**orthophonistes**.

Si vous désirez vous joindre à une équipe multidisciplinaire dynamique et être un agent de changement pour la réussite des élèves, vous êtes le professionnel que nous recherchons.

L'emploi d'orthophoniste comporte plus spécifiquement le dépistage et l'évaluation des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des troubles de l'audition, du langage, de la parole et de la voix. De plus, ce professionnel détermine un plan de traitement et d'intervention en orthophonie ou en audiologie dans un but de prévention, de réadaptation ou de rééducation.

Exigences :

- Être membre de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ);
- Réussite du test de français SEL ou CÉFRANC dans les trois mois suivants l'embauche au plus tard.

Traitement :

- Selon la convention collective : entre 38 938 \$ et 71 889 \$

Faites parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le titre du poste convoité, par voie électronique ou à l'adresse ci-dessous.

Service des ressources humaines – Recrutement
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
1100, bd de la Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec) H4L 4V1
Télécopieur : 514 855-4742
Courriel : cvpne@csmb.qc.ca



Commission scolaire
Marguerite-Bourgeoys,
**c'est bien plus qu'un emploi,
C'EST VOTRE AVENIR !**

La CSMB remercie tous les candidats de leur intérêt. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement. Veuillez prendre note que seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

La CSMB souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi.

